



Conditions Particulières du Produit (CCP) – Magento Commerce Pro : Logiciel On-premise (2020v1)

1. Définitions complémentaires

- 1.1 « **Compte** » désigne tout compte Adobe ouvert par le Client pour le Logiciel On-premise au titre d'un Bon de Commande.
- 1.2 « **Adobe Open Source** » désigne les logiciels de plateforme d'e-commerce développés et détenus en tout ou partie par Adobe et concédés sous une licence approuvée par l'Open Source Initiative (OSI), ce qui inclut, mais sans s'y limiter, les logiciels disponibles sur : <https://magento.com/tech-resources/download> (ou toute URL ultérieure), tels qu'ils pourront être mis à jour de temps à autre par Adobe.
- 1.3 « **Logiciel Copyleft** » désigne les logiciels, contenus, matériels, et/ou œuvres d'auteurs concédés sous licence en vertu de conditions qui (a) accordent, imposent ou prétendent imposer une exigence ou une condition sur le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci ; (b) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit mise à disposition sous forme de code source ; (c) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou la technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit concédée sous licence à des fins de modification ou d'œuvres dérivées ; (d) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou utilisée ou distribuée avec celui-ci soit redistribuable gratuitement ; ou (e) peuvent accorder ou prétendre accorder à des tiers des droits ou exemptions en vertu des droits de propriété d'Adobe en tout ou en partie.
- 1.4 L'expression « **Personnalisations du Client** » désigne les personnalisations apportées au Logiciel On-premise par le Client ou conformément à ses instructions, dans la limite autorisée par la Documentation applicable. Les Personnalizations du Client ne constituent pas une Technologie Indemnifiée. Le Client est propriétaire (ou, le cas échéant, doit s'assurer qu'il dispose d'une licence valide pour) des Personnalizations du Client, sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès d'Adobe aux Personnalizations du Client n'empêche pas Adobe de développer indépendamment (sans utiliser les Personnalizations du Client) ou d'acquérir une technologie similaire sans obligation envers le Client.
- 1.5 « **Utilisateur final** » désigne toute personne ou entité qui, directement ou indirectement par le biais d'un autre utilisateur : accède aux Sites du Client, les consulte ou les utilise.
- 1.6 « **Visuel d'enseigne** » désigne une vue d'un Site du Client avec un thème, une présentation, un design, une langue, une devise ou un affichage de produits qui lui est propre. Chaque Site du Client utilise au moins un Visuel d'enseigne.
- 1.7 « **Contenus tiers** » désigne des contenus appartenant à une tierce partie (ou ses concédants de licence) qui ne sont pas un Contenu du Client ou une Technologie Adobe, et inclut, sans limitation, tout contenu qui pourrait être mis à disposition sur la Marketplace Magento ou sur des forums et des référentiels communautaires ou de développeurs Magento.
- 1.8 « **Services tiers** » désigne tous les services tiers (y compris les fichiers de définition de service Web et les API connexes) qui pourraient être mis à la disposition du Client ou de ses Utilisateurs finaux par le biais du Logiciel On-premise.

2. Restrictions applicables aux licences supplémentaires

- 2.1 **Restrictions.** Le Client s'abstiendra (et devra veiller à ce que ses employés, prestataires et autres tierces parties s'abstiennent) de :
 - (A) exploiter les licences octroyées en vertu des présentes à toute fin autre que la création et la maintenance des Sites du Client utilisés pour promouvoir, vendre et fournir les produits et services du Client aux Utilisateurs finaux ;
 - (B) accéder au Logiciel On-premise, l'utiliser ou le développer d'une manière visant à éviter de payer des frais ou de dépasser les limites ou quotas d'utilisation ;

- (C) invoquer ou autoriser, aider ou inciter un tiers à invoquer une atteinte à des droits de propriété intellectuelle sur le Logiciel On-premise ;
 - (D) utiliser tout Logiciel Copyleft en rapport avec les Produits et Services ;
 - (E) utiliser, héberger, supporter Adobe Open Source ou aider à utiliser Magento Open Source en association avec les Produits et Services ;
- 3. Services de Support.** Adobe assurera un support technique pour les Produits et Services disponibles dans le Logiciel On-premise à partir de la date de publication de chaque modification importante ou mineure, pendant la durée prévue et soumise aux conditions de la Politique de cycle de vie du logiciel Magento (Magento Software Lifecycle Policy), consultable à l'adresse <http://www.magento.com/legal/terms> ou toute autre URL ultérieure, et telle que mise à jour par Adobe de temps à autre. Aux fins de ses obligations de support, Adobe définit la numérotation des versions logicielles de Magento de la façon suivante : Principale. Mineure. Correctif (par ex., 2.1.7 correspond à la version Principale 2 de Magento, modification Mineure 1, Correctif 7).
- 4. Mesures de sécurité.** Si le Contrat prévoit des mesures de sécurité existantes, celles-ci sont supprimées et remplacées par ce qui suit : pour les services à la demande (On-demand) applicables, Adobe a mis en place des mesures de sécurité raisonnables pour assurer la protection des Données du Client, notamment des mesures administratives, techniques et physiques conformes aux informations disponibles sur <http://www.magento.com/legal/terms> (ou toute URL ultérieure), telles qu'elles pourront être mises à jour de temps à autre par Adobe.
- 5. Correctifs, mises à jour et mises à niveau du Logiciel.** Pendant la Durée de validité de la Licence, Adobe pourra fournir au Client des correctifs, des mises à jour et des mises à niveau. Le Client déploiera des efforts commercialement raisonnables pour appliquer sans tarder les correctifs, les mises à jour et les mises à niveau fournis par Adobe. Adobe ne saurait être responsable du manquement du Client à installer les correctifs, mises à jour et mises à niveau fournis par Adobe.
- 6. Responsabilités et conduite du Client.**
- 6.1 Il incombe au Client, qui mettra tout en œuvre pour ce faire, de
 - (A) configurer et utiliser les Produits et Services d'une manière qui garantisse la sécurité et la protection de son Compte, notamment en appliquant les correctifs de sécurité nécessaires qui sont publiés par Adobe ; et
 - (B) assurer la sécurité et la protection du Site du Client, notamment en ayant recours à des technologies de chiffrement pour éviter tout accès non autorisé au Contenu du Client et aux Données du Client.
 - 6.2 Le Client devra à tout moment maintenir un niveau de certification PCI adéquat, tel que défini dans les Normes PCI relatives à la sécurité des données et les Normes de sécurité des données des applications de paiement établies par le Conseil des normes de sécurité PCI, ou toutes certifications de conformité ultérieures, notamment mais sans s'y limiter, la norme PCI relative à la sécurité des données DSS v.2.0, telles que ces normes pourront être modifiées, mises à jour ou révisées. Le Client veillera à ce que les Produits et Services ne stockent, ne transmettent, ni ne traitent directement ou indirectement aucune donnée de titulaires de carte, sauf en cas d'utilisation d'une passerelle de paiement de la manière autorisée par les présentes Conditions Particulières du Produit (CPP).
 - 6.3 Le Client ne devra pas se livrer, en lien avec les Produits et Services, à des activités qui enfreignent sciemment les conditions de service d'une tierce partie.
 - 6.4 **Comptes.** Le Client est seul responsable de la configuration et de l'utilisation des Produits et Services d'une manière qui garantisse une sécurité et une protection appropriées de ses Comptes, ainsi que de toutes les activités qui ont lieu sur son Compte, que ces activités soient réalisées par le Client, ses employés, ou des tiers (notamment prestataires, agents, Sociétés Affiliées et Utilisateurs finaux) et qu'elles soient ou non autorisées par le Client. Les identifiants de connexion au compte et les clés privées générées par les Produits et Services sont exclusivement destinés à l'utilisation interne du Client. Le Client n'est pas autorisé à les vendre, céder ou concéder sous licence à une quelconque entité ou personne, mais il pourra communiquer ses clés privées à ses agents ou sous-traitants (y compris ses Sociétés Affiliées agissant en tant qu'agents ou sous-traitants) qui réalisent pour son compte des tâches liées aux Services, Contenus Client ou aux personnalisations du Client.
- 7. Contenus tiers, Services tiers et Personnalisations du Client.** Le Client pourra choisir d'utiliser des Contenus tiers ou des Services tiers, sachant que ceux-ci seront régis par des accords distincts entre les tiers en question et le Client, et non par le présent Contrat. Adobe ne saurait être tenue responsable d'une quelconque défectuosité ou défaillance du Logiciel On-premise due à des Contenus tiers, des Services tiers ou des Personnalisations du Client. Le Client est seul responsable de l'installation, du déploiement et des tests (de la sécurité et de la qualité) des Contenus tiers, des Services tiers et des Personnalisations du Client. Ceci comprend les éventuelles incidences négatives sur le Logiciel On-premise découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser des Personnalisations du Client. Le Client reconnaît que les Personnalisations du Client peuvent affecter les Sites du Client et entraîner une période d'indisponibilité ou nécessiter une augmentation de la

capacité du serveur ou une capacité d'appoint, et par conséquent entraîner des frais supplémentaires. Il incombe au Client de résoudre les problèmes de performance, de disponibilité ou d'ordre fonctionnel causés par les Personnalisations du Client.

- 8. Utilisateurs finaux.** Le cas échéant, le Client sera le vendeur officiel et responsable de déterminer de manière indépendante le prix de vente des marchandises vendues ou fournies via le Logiciel On-premise ou par tout autre moyen. Le Client est responsable de veiller à ce que l'offre, la publicité, la vente, l'expédition et la livraison ou l'utilisation de toutes les marchandises et de tous les services dans tous les pays concernés soient conformes à toutes les lois applicables. Le Client est responsable d'assurer le service client (le cas échéant) à toute personne ou entité qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, accède au(x) Site(s) du Client, le(s) consulte ou en fait usage.